

CONSTRUIRE SANS AMBROISIE

LE MAÎTRE D'ŒUVRE

L'AMBROISIE, UNE PLANTE, DEUX PROBLÈMES



L'ambrosie à feuilles d'armoïse est une espèce exotique envahissante.

Si vous la laissez fleurir, son pollen hautement allergisant sera libéré et les graines contamineront durablement le terrain sur lequel les travaux ont lieu (graines viables des dizaines d'années).

Vous n'habitez pas ici ? Sachez que les grains de pollen sont véhiculés par le vent jusqu'à 100 km autour du lieu d'émission.

Vous n'êtes pas encore allergique ? Vous risquez de le devenir à force d'exposition !



logo <https://www.rezone.com/>



QUELLES OBLIGATIONS ME CONCERNENT ?



- Je propose au maître d'ouvrage des modalités techniques de gestion des ambrosies.
- Je m'assure de la prise en compte des choix du maître d'ouvrage par les entreprises.

Pour protéger vos concitoyens et vos proches, assurez-vous du respect des mesures définies tout au long du chantier !

J'ASSISTE LE MAÎTRE D'OUVRAGE, JE M'ASSURE QUE LE RISQUE AMBROISIE EST PRIS EN COMPTE TOUT AU LONG DU CHANTIER !

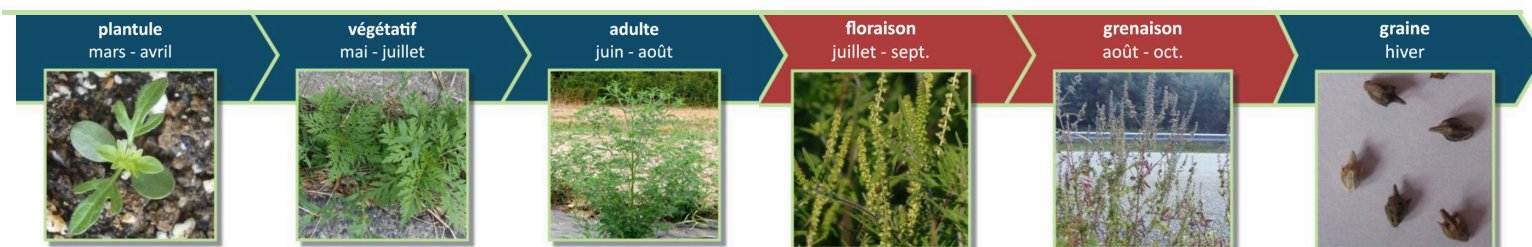


Une mission d'assistance m'a été confiée par un maître d'ouvrage. J'ai un devoir de conseils. Je dois donc proposer les modalités techniques appropriées au chantier pour la gestion des ambrosies. Pour cela :

- ✓ Je dispose des connaissances suffisantes sur l'ambrosie et sa gestion et je connais la réglementation en vigueur.
- ✓ Je conseille les différentes parties prenantes.
- ✓ Je veille à la rédaction de clauses ambrosie dans les dossiers de consultation.
- ✓ Je sensibilise aux risques ambrosie.



Mieux connaître et reconnaître la plante pour mieux la gérer !



CONSTRUIRE SANS AMBROISIE LE MAÎTRE D'ŒUVRE

CONCRÈTEMENT, COMMENT DOIS-JE INTERVENIR ?

Je propose au maître d'ouvrage les **modalités de gestion optimales** pour assurer la réalisation des travaux tout en évitant :

- l'**introduction de graines** d'ambroisie,
- la **dissémination des graines** sur des zones indemnes d'ambroisie et en dehors du chantier, par des nettoyages réguliers des engins,
- la présence de **sol nu** tout au long de la période de germination,
- la **floraison et grenaison** des plants présents sur le chantier,
- l'**exposition des équipes** au pollen d'ambroisie.

AVANT LE CHANTIER

- Je consulte l'**état des lieux** ambroisie fourni par le maître d'ouvrage.
- Je réalise une **visite de terrain avec le référent ambroisie** du maître d'ouvrage pour identifier les risques spécifiques liés au chantier : introduction de matériaux, déplacement de terre, présence de zones sensibles, nécessité de zones de nettoyage ...
- Je propose au maître d'ouvrage les meilleures **solutions techniques** pour une gestion optimale de l'ambroisie.
- Je fais inscrire les solutions techniques **dans les clauses des CCTP, CCAP et BPU**.
- Je **prévois des contrôles complémentaires** après chantier.

PENDANT LE CHANTIER

- J'ai **partagé** avec les référents ambroisie des entrepreneurs :
 - les données de **présence/absence** concernant l'ambroisie sur le chantier,
 - les **conditions de signalisation et de traçabilité** des terres contaminées,
 - les **modalités techniques de prévention/gestion** définies.
- Je m'assure de leur bonne **application**.
- J'ai fait **délimiter les zones contaminées** ou **isoler les lots contaminés**.

APRÈS LE CHANTIER

- Je réalise la **visite préalable avant réception** en vérifiant la conformité de l'exécution aux pièces du marché.
- Je réalise la **visite de contrôle post-chantier** lors de la prochaine période estivale.

EN CAS D'ARRACHAGE OU DE FAUCHE, APRÈS JUILLET : N'EXPOSEZ PAS LE PERSONNEL AUX POLLENS !
PORT DU MASQUE ET GANTS OBLIGATOIRE !



POUR PLUS D'INFOS SUR LES TECHNIQUES DE GESTION,
CONSULTEZ LE GUIDE DE GESTION DE L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE SUR AMBROISIE-RISQUE.INFO